

Jefferies initie la couverture de MedinCell avec une recommandation à l'achat

Euronext : MEDCL – Montpellier – France – 4 janvier 2024 – 17h45 (CET)

- Jefferies, l'une des principales banques d'investissement et acteurs des marchés de capitaux dans le monde, a initié la couverture de MedinCell
- Les analystes de Jefferies ont initié la couverture avec une recommandation à l'achat et un objectif de cours de 12€, soit un potentiel d'appréciation de +74% par rapport au cours de clôture d'hier
- Le rapport mentionne l'opinion suivante : « Nous considérons MedinCell comme l'acteur le mieux positionné dans le domaine des produits injectables à action prolongée grâce à sa technologie d'administration de médicaments de pointe qui devrait lui permettre de surpasser ses concurrents dans des indications où le besoin médical est important et grandissant. »

Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell, déclare : « Cette initiation de couverture par Jefferies confirme l'intérêt grandissant envers MedinCell de la part des acteurs de premier plan du secteur de la biopharma aux US. Ce suivi fait partie de notre stratégie visant à renforcer la présence de MedinCell aux Etats-Unis. »

L'initiation de couverture par Jefferies intervient alors que MedinCell a récemment atteint le stade commercial avec la mise sur le marché par Teva de UZEDY™ pour le traitement de la schizophrénie. UZEDY est le premier produit innovant basé sur la technologie d'injection à action prolongée BEPO® de MedinCell à avoir reçu l'approbation de la FDA, l'agence réglementaire américaine.

En parallèle, MedinCell développe un portefeuille de traitements innovants utilisant également la technologie BEPO. Celui-ci inclut notamment deux candidats médicaments actuellement en Phase 3 dont les premiers résultats sont attendus en 2024 :

- **mdc-TJK** : potentiellement, la première injection à action prolongée d'olanzapine avec un profil de sécurité favorable qui pourrait permettre une large adoption pour le traitement des patients atteints des formes les plus sévères de schizophrénie
- **mdc-CWM** : une formulation à libération prolongée d'un anti-inflammatoire non stéroïdien, le celecoxib, visant à faciliter la récupération des patients et à réduire le besoin d'opioïdes potentiellement addictifs après la pose d'une prothèse du genou

D'autres programmes sont actuellement au stade préclinique et de formulation, certains dans le cadre de la stratégie de développement de programmes internes, d'autres dans le cadre de partenariats.

A propos de MedinCell

MedinCell est une entreprise biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale. Ils combinent des principes actifs déjà connus et utilisés avec notre technologie propriétaire BEPO® qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement basé sur la technologie BEPO®, destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY™ (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™).

Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY™ et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

A propos de la couverture des analystes

Tous les rapports sur MedinCell rédigés par des analystes représentent leurs propres opinions et pas nécessairement celles de MedinCell. MedinCell n'est pas responsable du contenu, de l'exactitude ou de l'opportunité des rapports d'analystes. En faisant référence à ces analystes ou en publiant leurs opinions, MedinCell ne s'engage en aucune manière sur la validité de ces informations, conclusions ou recommandations. Ces informations ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, en Europe, aux États-Unis ou dans tout autre pays.

Pour rappel, Jefferies est intervenu en tant que Joint Global Coordinator et Joint Bookrunner avec Bryan Garnier pour le placement privé de 25 M€ réalisé en mai 2023.

Contacts

David Heuzé - Head of Communications

david.heuze@medincell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Investors Relations France

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Media Relations

Nicolas Mérigeau

medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

US Financial & IR Strategy

Grace Kim

grace.kim@medincell.com / +1 (646) 991-4023

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.